



## SERVICE DE GARDE 2017-2018 PRIMAIRE

➤ **Important : à retourner obligatoirement**

NOM DE L'ÉLÈVE : \_\_\_\_\_

NIVEAU : \_\_\_\_\_

PRÉNOM DE L'ÉLÈVE : \_\_\_\_\_

### MODALITÉS ARRIVÉE / DÉPART

➤ Le coût annuel est payable en 4 versements, et ce, aux mêmes dates inscrites sur le contrat des services éducatifs.

BLOC	OPTION	DURÉE	s.v.p cochez ✓	SERVICE UTILISÉ	COÛT ANNUEL
<b>A MATIN</b>	Gratuité	7 h 45 à 8 h 10 (1 <sup>er</sup> / 2 <sup>e</sup> cycle)	<input type="checkbox"/>	Service de garde	0.00 \$
	Gratuité	7 h 45 à 8 h 30 (3 <sup>e</sup> cycle)	<input type="checkbox"/>	Service de garde	0.00 \$
	Option 1	6 h 45 à 7 h 45 (ouverture à 6 h 45)	<input type="checkbox"/>	Service de garde	815.00 \$
	Option 2	7 h 15 à 7 h 45	<input type="checkbox"/>	Service de garde	405.00 \$
	Option 3	7 h 30 à 7 h 45	<input type="checkbox"/>	Service de garde	205.00 \$

BLOC	OPTION	DURÉE	s.v.p cochez ✓	SERVICE UTILISÉ	COÛT ANNUEL
<b>C SOIR</b>	Gratuité	Départ immédiatement après les classes	<input type="checkbox"/>	Aucun	0.00 \$
	Gratuité	15 h 05 à 15 h 45	<input type="checkbox"/>	Service de garde	0.00 \$
	Option 0	15 h 45 à 16 h	<input type="checkbox"/>	Service de garde ( jeux libres )	205.00 \$
	Option 1	15 h 45 à 16 h 45	<input type="checkbox"/>	Service de garde avec période d'étude de 15 h 45 à 16 h 30 ( 2 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année )	750.00 \$
			<input type="checkbox"/>	Service de garde ( jeux libres )	
	Option 2	15 h 45 à 17 h	<input type="checkbox"/>	Période d'étude ( 2 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année )	1 010.00 \$
			<input type="checkbox"/>	Jeux libres ( 2 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année )	
			<input type="checkbox"/>	Période de jeux animés ( 1 <sup>re</sup> année )	
	Option 3	15 h 45 à 17 h 30	<input type="checkbox"/>	Période d'étude ( 2 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année )	1 410.00 \$
			<input type="checkbox"/>	Jeux libres ( 2 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année )	
			<input type="checkbox"/>	Période de jeux animés ( 1 <sup>re</sup> année )	
	Option 4	15 h 45 à 18 h ( fermeture à 18 h )	<input type="checkbox"/>	Période d'étude ( 2 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année )	1 820.00 \$
<input type="checkbox"/>			Jeux libres ( 2 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année )		
<input type="checkbox"/>			Période de jeux animés ( 1 <sup>re</sup> année )		

☞ Voir notes au verso...

## NOTES PARTICULIÈRES

### ÉTUDE

Tous les élèves du primaire qui participeront au programme d'étude surveillée, demeureront en classe jusqu'à la fin de la période d'étude ( 16 h 30 ). Si le/la responsable de l'élève arrive avant la fin de l'étude, il/elle devra attendre « patiemment » la fin de l'étude pour prendre l'enfant. Pour éviter cette attente, il faut **avertir avant 14 h 30** afin que l'on dirige l'enfant au service de garde.

Il est important de prévoir un fruit ou un légume pour la collation des élèves qui demeurent à l'étude.

### SERVICE DE GARDE ( matin/soir ) – BASE OCCASIONNELLE

#### A) Sans choix d'option :

Des frais seront automatiquement calculés sur une base minimale de 30 minutes à raison de 4.50 \$ la demi-heure et seront facturés mensuellement aux parents.

#### B) Avec choix d'option :

Dans l'éventualité où la durée de l'option choisie est dépassée, des frais additionnels s'appliqueront automatiquement selon le même calcul mentionné ci-haut et seront facturés mensuellement aux parents.

#### → **Exception faite pour les périodes de 15 minutes** ( avec ou sans choix d'option )

Des frais de 2.25 \$ pour les intervalles de 7 h 30 à 7 h 45 et de 15 h 45 à 16 h s'appliqueront.

### SERVICE DE GARDE SUR L'HEURE DU DÎNER – BASE OCCASIONNELLE

Dans l'éventualité où l'enfant doit dîner à l'école, et ce, sur une base occasionnelle, des frais de 8.00 \$ par jour seront facturés mensuellement aux parents.

### HEURE DE FERMETURE DU SERVICE DE GARDE : 18 H

Dans le cas d'un retard **exceptionnel** après la fermeture, prévoir une pénalité de 1.00 \$ par minute. Les frais additionnels seront calculés jusqu'au moment où l'enfant quitte l'école et non au moment de l'arrivée de l'adulte responsable et seront facturés mensuellement aux parents.

### SERVICE DE GARDE - JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Les informations vous seront transmises au fur et à mesure.

### MODIFICATION(S) EN COURS D'ANNÉE

Il est possible de modifier en tout temps le bloc préalablement choisi. Dans un tel cas, une lettre explicative doit être acheminée au service de la comptabilité pour toute demande de changement.

Cependant, afin d'assurer un suivi approprié ainsi qu'un délai suffisant au service de la comptabilité pour l'ajustement de votre facturation, la modification demandée sera appliquée seulement dans le mois suivant votre demande.

\_\_\_\_\_  
( date )

\_\_\_\_\_  
( nom du responsable – lettres moulées )

\_\_\_\_\_  
( signature du responsable )

### **IMPORTANT**

Tous les parents doivent retourner le formulaire au secrétariat **au plus tard le 7 août 2017**